

Décision

Générale

colonial

Décision n° 26 Décisions concernant les Services Etat

n° 26

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

11 janvier 1966

Numéro JO

n° 2 du 01/02/1966

Date du numéro

1 février 1966

TEXTE INTÉGRAL

Sont engagés dans la Milice de la Côte Française des Somalis pour une durée de deux ans, à compter du 4 janvier 1966 : Farah Areyeh Bouni, matricule 3055 ; Moussa Guedi Sougad, matricule 3056 ; Osman Ali Daoud, matricule 3057 ; Ibrahim Dabale Otban, matricule 3058; Abdi Hassan Robleh, matricule 3059; Abdillahi Mohamed Kamil, matricule 3060;